

**Numéro : D\_2016\_001****Date de convocation :**

11 Mars 2016

**Date d'affichage :**

01 Avril 2016

**Nombre de Conseillers :****En exercice : 11****Présents : 6****Votants : 6****OBJET :**

Faisabilité d'un parc éolien  
sur le territoire de la  
commune de Courcemain

L'an deux mil seize, le 23 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur SAUVAT Jean-Pierre, Maire.

**Présent(e)s :** Mme BENTZ Véronique, M. COTTRAY Bernard, M. LAVERGE Jean Jacques, Mme LEBLANC Florence, Mme PONCIN Leslie, et M. SAUVAT Jean-Pierre formant la majorité des membres en exercice

**Absent(e)s :** M. DENIS Laurent, M. LEBRUN Gérard, M. PROTAT François, M. PROTAT Régis, WARGNIEZ Éric

Madame BENTZ Véronique a été élue secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les propositions et les démarches entreprises par différents opérateurs en vue de l'implantation éventuelle d'un parc éolien sur le territoire de la Commune.

Sur le rapport de l'Autorité territoriale et après avoir délibéré ;

**Décide**

Émet un avis favorable de principe pour le projet de faisabilité d'un parc éolien sur le territoire de la Commune.

Mandate la société ELICIO pour entreprendre les démarches nécessaires afin d'étudier la faisabilité d'un parc éolien sur le territoire communal de COURCEMAIN et à la seule charge de cette société.

Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société ELICIO tout document afférent au projet.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

**Vote :**

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après la transmission en préfecture le 01 Avril 2016 et la publication du 01 Avril 2016

Le Maire